



# APPEL DES COMITÉS CGT DE TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI & PRÉCAIRES

Quand l'UNÉDIC a été fondée en 1958, son but était d'assurer à tous les privés d'emploi un revenu de remplacement proche du salaire perdu. Le principe est au départ le même que celui de la Sécurité Sociale ; celui de la solidarité entre les travailleurs. Une partie de tous les salaires — *les cotisations sociales* — est mutualisée pour remplir les caisses et subvenir aux besoins des travailleurs et de leur famille.

**Les patrons n'en ont jamais voulu et ont toujours combattu notre modèle de protection sociale, le jugeant trop onéreux ou archaïque.**

La propagande patronale fait apparaître les cotisations sociales comme des « charges » gênant le développement économique — *en réalité leur profit* — alors qu'il s'agit d'une autre forme de salaire – indirect, socialisé – à partir des richesses créées par les travailleurs dans l'entreprise.

Les efforts sont toujours faits par les mêmes : quand le chômage baisse, le patronat obtient une baisse des cotisations et quand le chômage repart à la hausse, il exige une baisse de l'indemnisation !

**Il est grand temps de briser cette spirale infernale, et d'obtenir enfin un revenu de remplacement à 80 % du salaire antérieur, avec un minimum de 80 % du SMIC, revendiqué par la CGT à 1800 € brut !**

Mobilisons-nous devant nos agences Pole Emploi toute la semaine du 25 au 29 juin, le jour où le Conseil d'administration de l'UNEDIC se réunit pour débattre de l'augmentation ou non des indemnités chômage !

C'est une étape de plus dans notre lutte pour le droit à l'indemnisation, alors que le Parlement discute en ce moment même de la mort de l'assurance chômage. Avec la suppression des cotisations sociales, c'est un vol de la part socialisée de notre salaire qui est organisé, pour remplacer l'assurance chômage par un minimum social même pas équivalent au RSA !

**Nous appelons les travailleurs privés d'emploi et précaires à entrer dans la lutte avec l'ensemble des travailleurs contre la mort de l'assurance-chômage, pour une 5<sup>ème</sup> branche chômage de la Sécu, gérée et financée par les travailleurs eux-mêmes !**

## SEMAINE DE MOBILISATION NATIONALE

**Comité CGT des travailleur.euse.s privé.e.s d'emploi et précaires de Nantes**

Maison des syndicats - 1 place Gare de l'État - Nantes

Contact : **02 28 08 29 60** - [privesdaemploi@cgt-nantes.com](mailto:privesdaemploi@cgt-nantes.com)

Permanence : mardi de 10h à 12h ou sur RDV



CGT travailleurs privés d'emploi et précaires - Chômeurs rebelles - 44

